

en être exemptés. Cette charge monteroit par mois dans ces trois Provinces, à 20 mille écus, & dans l'espace de 5 mois, à la somme de cent mille écus.

Pour la régie des Magazins & l'entretien de ceux qui y sont employés, l'on prétend 2 sols par ration. On a même assigné à cet effet sur le Pays provisionnellement la somme de 40 mille livres; ce qui feroit encore un objet de 50 mille écus.

Le 27 Juillet 1757, les dépenses des corvées excessives & ruineuses, ainsi que des voitures, des charrettes, des chevaux & du grand nombre des Pionniers que ces Pays ont dû fournir, montoient à la somme de 400 mille écus, parce que les Paysans, forcés d'abandonner leur vocation, & de ruiner leurs chevaux, ont été obligés de faire tout ce service à leurs propres fraix, jusques dans des endroits éloignés. Ce fardeau a continué depuis, & devient plus insupportable, à cause du grand nombre de voitures dont on a besoin pour le service des Magazins. Cependant on ne mettra en ligne de compte que la somme de 250 mille écus.

En outre, l'on demande une contribution extraordinaire de 800 mille écus, pour des sauvegardes & autres traitemens, 40 mille écus & la contribution ordinaire de 400 mille écus, & en Tailles, Accises, Service & autres articles; un somme montant annuellement à 200 mille écus, lesquelles sommes réunies font un total de 5 millions 160 mille 157 écus.

Cette somme surpassant plus de 12 fois le montant des contributions ordinaires du Pays, assez onéreuses d'elles-mêmes, quelle apparence de possibilité à soutenir un fardeau extraordinaire de cette pesanteur !

Tout le monde doit convenir au contraire, que dans le cas présent, il est très-juste de tenir compte à ces pauvres Provinces, des premiers efforts qu'elles ont été obligées de faire au commencement de la guerre, en fournissant un million & demi d'écus, au-delà de leurs facultés naturelles. Si l'on considère ensuite, qu'elles se sont engagées outre cela à un million de rations, qu'elles ne sauroient livrer selon le prix courant, à moins de 340 mille